



Commune de Baron

Mairie
6, rue de Russons
60300 BARON

Mmes et MM. les Conseillers municipaux
de la commune de BARON

☎ 03.44.54.20.55

contact@mairiedebaron.fr

Objet : Convocation –
séance du 28/09/2026.

Baron, le 22 septembre 2026

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu en mairie de Baron le **lundi 28 septembre 2026 à 19 h 30.**

L'ordre du jour comportera :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
- Adhésion au Plan Naturel Régional Sud Oise et Désignation des représentants
- Prise d'acte et débat sur le rapport d'actions de la SPL ADTO-SAO devenue INGE'OISE à la suite des observations définitives de la Chambre régionale des comptes des Hauts de France.
- Approbation du rapport annuel de la SPL ADTO SAO pour l'année 2025
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes permanent entre la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) et ses communes membres, et autorisation de signature par le maire
- Embauche d'un agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural à temps complet
- Rétrocession d'une concession à la commune
- Informations diverses.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Maire,

Laurent DI PIZIO